

**SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMEYRAT DU 11 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 11 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme BOUCHETEIL Emilie, Maire, sur convocation en date du 4 septembre 2020.

Présents : Mesdames Messieurs BOUCHETEIL Emilie, AUGÉ Alain, BRINDEL Evelyne, VIALLE Marcel, BOUCHAREL Joëlle, BOTELHO Florian, LAVAUD Annette, MAGNAUD Franck, COMBY Adeline, ROUGERIE Marc, RENO Julien, BRINDEL Marie-Claude, CHARDONNET Pierre, BRUNER Christine, CHARBONNEL Daniel, VIALATTE Patrick, MIRAT Daniel.

Absentes : Mme CARVALHO Virginie procuration à Mme BRINDEL Evelyne ; Mme LEYGNAC Monique procuration à M. MIRAT Daniel.

Secrétaire de séance : M. ROUGERIE Marc.

Mise à jour du tableau des emplois

Le Conseil Municipal valide la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2020.

Travaux de construction d'un local technique au Puy de Mirat

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au taux de 30 % du coût HT de l'opération et arrête le plan de financement comme suit :

↳	Subvention DETR	38 003.44 €	}	
↳	Subvention du Conseil Départemental	28 502.57 €		
↳	Autofinancement	28 502.58 €		
				= 95 008.59 € HT

Remplacement des évacuations des eaux pluviales à la salle polyvalente

L'entreprise PATIER a été retenue pour la réalisation de cette prestation à intervenir au mois d'octobre pour un montant de 3 736.50 € HT. Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au taux de 30 % du coût HT de l'opération et arrête le plan de financement comme suit :

↳	Subvention du Conseil Départemental	1 120.95 €
↳	Autofinancement	2 615.55 €

Matériel informatique secrétariat de Mairie

Remplacement du matériel informatique du secrétariat de la Mairie pour un montant de 3 469.59 € HT comprenant 2 ordinateurs, 1 scanner, l'installation des logiciels et un contrat de maintenance et d'assistance. Les élus sollicitent l'attribution d'une subvention DETR auprès de l'Etat et d'une subvention auprès du Conseil Départemental. Le financement sera exécuté de la manière suivante :

-	subvention du Département (25% du montant HT)	867.40 €
-	subvention de la Préfecture (40% du montant HT)	1 387.83 €
-	fonds libres de la Commune	1 214.36 €

Aménagement du cimetière de Poissac

Le montant global de l'opération s'élève à 47 477.50 € HT et sera décomposée en deux tranches financières :

↳ 1 ^{ère} tranche année 2020 :	- Elagage de la haie de thuyas	2 800.00 €
	- Reprofilage et revêtement de l'allée montante latérale	5 077.50 €
	- Divers travaux de finition	<u>500.00 €</u>
		8 377.50 € HT
↳ 2 ^{ème} tranche année 2021 :	- Construction d'un muret de soutènement en éléments béton préfabriqués	29 965.00 €
	- Mise en place d'un garde-corps en acier galvanisé	5 360.00 €
	- Reprise du revêtement de l'allée transversale	2 275.00 €
	- Divers travaux de finition	<u>1 500.00 €</u>
		39 100.00 € HT

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention DETR auprès de l'Etat au taux minoré de 35%, sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au taux de 35 % du coût HT et arrête le plan de financement comme suit :

↳	DETR 1 ^{ère} tranche	2 932.12 €	}	
↳	DETR 2 ^{ème} tranche	13 685.00 €		
↳	Conseil Départemental 1 ^{ère} tranche	2 932.12 €		
↳	Conseil Départemental 2 ^{ème} tranche	13 685.00 €		
↳	Dépense HT restant à la charge de la commune	14 243.26 €		

CHAMEYRAT, le 21 septembre 2020.
Madame le Maire, Emilie BOUCHETEIL.

